



DELIBERATION N°2024/03/MJI DU 26 JANVIER 2024 PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE M'TSANGAMOUI POUR LE PROJET D'ECHANGE REGIONAL ET CULTUREL

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 16

De votants : 15

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 20 janvier 2024

Présents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, SOUFFOU ABDALLAH, ABDALLAH MAMALI, AHMED SAID, VITA SOIDIKI, NOUDJOUR MADI ASSANI, MADI MARI DAROUUECHI, SOILIH ANSSUMATI, SOUFFOU ZAIN-YA, ALIDINA ASSANI, ABDALLAH MAMALI, MBAE LADHATI, ADAM TOILHATI, MADI MOITSOUMOU, MDALLAH ANLAMATI, AYOUBA ANLI

Absents :

AHAMADA COMBO SAID VALDO, ALI BACARI CHARAFINA, BOURA MCOLO VITA, HEDJA KOURAICHIA, SAID MADI ZAINA, SAINDOU MOHAMADI, NOUDJOUR MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSANI, SAKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, MADI-ISLAME SAFINAT, MROIVILI AMINA

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **M. ALIDINA ASSANI CHAKA** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Le constat est fait que, malgré la proximité géographique des territoires qui composent les îles de l'océan indien, les dynamiques d'intégration régionale, ainsi que la continuité territoriale sont très peu développées. En matière de mode de vie et de culture, les échanges sont quasi inexistantes.

Avec le développement d'une direction de la jeunesse, des sports et de la culture, il s'agit de s'intégrer pleinement dans le partage interculturel. Des discussions avec Zanzibar et la Tanzanie sont en cours pour pouvoir formaliser les échanges et les partenariats.



Une mission dans ce sens est prévu dans les prochains mois, en compagnie d'élus du CCAS, afin d'échanger entre institutionnels.

DECIDE,

1) De designer, comme représentantes de la commune de M'tsangamouji pour le projet d'échange regional et culturel, en Tanzanie et Zanzibar :

- Mme MBAE Ladhati Madi

- Mme SOILIH Ansumati

2) D'autoriser Le Maire à signer tous les documents necessaire à l'execution de la présente délibération

Le Maire certifie que le compte rendu de séance sera affiché à la Mairie

Fait et délibéré, le 26 janvier 2024

Pour extrait conforme

Le Maire

IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 01/02/2024
Qualité : Maire